



## Conseil d'administration du 24 novembre 2016

Délibération n° 2016/53

**Objet : Approbation de la cartographie des processus comptables**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9-4°,

Vu la circulaire DB/DGFIP du 24/08/2016 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État pour 2017,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

- approuve la cartographie des processus comptables de l'EPF de la Vendée.
- mandate le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique de cette cartographie.

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée

3 0 NOV. 2016

Courrier Arrivé